COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELIMAR-AGGLOMERATION

$O \circ O$

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES:

Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Maison des services publics - 12 avenue Saint-Martin

26200 MONTELIMAR

Point de contact : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération - Direction de

la Commande Publique et des Affaires Juridiques - Service de la Commande Publique

Téléphone: 04.75.53.10.74

Courriel: dcpaj@montelimar-agglo.fr

Code NUTS : FRK23 Adresse internet :

Adresse principale: https://www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur : https://www.montelimar-agglo.fr/economie-

emploi/entreprises/marches-publics

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITE PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II: OBJET

II. 1) ETENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé:

Gestion du multi-accueil « MONTBOUD'CHOU »

II.1.2) Code CPV principal:

Descripteur principal: 85312110

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

Montélimar-Agglomération confie au délégataire, à titre exclusif, la gestion par affermage du multi accueil « MONTBOUD'CHOU » situé à Montboucher sur Jabron. Cette structure dédiée à «la petite enfance» d'une capacité de 20 lits est destinée à accueillir des enfants âgés de trois mois à six ans.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA: 831 000,00 Euros

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché

Valeur hors TVA: 833.800,68 Euros

Mots descripteurs : Délégation de service public

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé

Gestion du multi-accueil « MONTBOUD'CHOU »

II.2.2) Code (s) CPV additionnel (s)

Code CPV principal : 85312110 Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal:

II.2.3) Lieu d'exécution:

Code NUTS: FRK23

Lieu principal d'exécution : Commune de Montboucher sur Jabron

II.2.4) Description des prestations :

Montélimar-Agglomération confie au délégataire, à titre exclusif, la gestion par affermage du multi accueil « MONTBOUD'CHOU » situé à Montboucher sur Jabron. Cette structure dédiée à «la petite enfance» d'une capacité de 20 lits est destinée à accueillir des enfants âgés de trois mois à six ans.

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois: 36

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Délégation de service public

SECTION IV: PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Forme de la procédure :

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :

Procédure de Délégation de service public conformément aux articles L.1411-1 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) et de l'article 10 du décret n° 2016-86 relatif aux contrats de concession.

Date de la signature du contrat par l'autorité délégante : 28 août 2019

SECTION V: ATTRIBUTION DE CONCESSION

Intitulé: Service public de gestion de la structure multi-accueil « Montboud'chou » à

Montboucher sur Jabron

Une concession/un lot est attribué(e): OUI

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 1er juillet 2019

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres Etats membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non membres de l'UE:

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :

EOVI SERVICES ET SOINS

89 RUE Latécoère 26000 VALENCE

Téléphone: 04.75.82.48.80 Fax: 04.75.82.48.85

Code NUTS: FRK23

Le concessionnaire est une PME: NON

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur totale de la concession/du lot: 833.800,68 Euros H.T.

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession :

Sur les trois (3) ans, la compensation tarifaire totale à verser par Montélimar-Agglomération sera de 262.420,35 € T.T.C. (ce qui correspond à un montant annuel moyen de 87.473,45 € T.T.C. hors compensation pour les repas).

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

Publication antérieure concernant le même contrat :

Un avis de concession a été envoyé à la publication le 26 février 2019 pour une parution au B.O.A.M.P. du 26 février 2019 sous le n° 19-31029. Cet avis a également été inséré sur le site internet de Montélimar-Agglomération le 26 février 2019.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville: Grenoble Cedex

Code postal : 38022 Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax: 04 76 51 89 44

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours possibles sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Grenoble Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville: Grenoble Cedex

Code postal : 38022 Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax: 04 76 51 89 44

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 25 septembre 2019

Le Président,